

Communiqué de presse

Grand Paris Sud continue d'investir pour la transition sociale et écologique

Des projets pouvant prétendre à un financement dans le cadre du « Fonds vert », l'attribution d'aides aux communes, la création d'un concours pour les jeunes entreprises étaient à l'ordre du jour du dernier conseil communautaire de Grand Paris Sud qui s'est tenu le mardi 25 juin.

Hommage à Michel Souloumiac

Les élus communautaires ont observé une minute de silence en hommage au maire de Lisses et conseiller communautaire délégué en charge du Cirque de l'Essonne, de la biodiversité et de l'agriculture, Michel Souloumiac, disparu le 14 juin dernier.

« Michel Souloumiac a porté des politiques publiques qui font honneur à notre collectivité et font avancer dans le bon sens notre territoire, comme la stratégie agricole et alimentaire territoriale, l'aménagement du Cirque de l'Essonne et la mutualisation des services de l'Agglomération, a souligné Michel Bisson, président de Grand Paris Sud. Michel Souloumiac était un élu exemplaire, par son dévouement, son intégrité et sa générosité, il était aussi un élu visionnaire qui considérait le Vivant. »

Quatre projets pour une accélération de la transition sociale et écologique

En 2023, deux projets portés par Grand Paris Sud ont obtenu un financement dans le cadre du « Fonds vert » un dispositif lancé par l'Etat l'année dernière qui vise à accélérer la transition écologique dans les territoires.

En 2024, le dispositif est reconduit et l'Agglomération sollicite des aides dans le cadre du « Fonds vert » pour quatre nouveaux projets :

- Rénovation de l'éclairage public sur l'ensemble des communes de moins de 10 000 habitants qui n'avaient pas pu bénéficier du premier financement sur le périmètre communautaire (coût prévisionnel de l'opération : 4,8 M€).
- Renouvellement de projecteurs scéniques conventionnels en LED de la Scène nationale de l'Essonne (coût prévisionnel de l'opération : 125 361 €).
- Des études urbaines et environnementales sur le site Gilles, l'ancien hôpital, à Corbeil-Essonnes (coût prévisionnel : 300 000 €).
- L'aménagement du parc de la ferme du Bois Briard à Evry-Courcouronnes (coût prévisionnel : 2,5 M€).

Ces demandes de financements s'inscrivent dans la volonté du plaidoyer « pour une transition juste, lisible et partagée » adoptée par le conseil communautaire le 28 mars 2023 qui appelle à une accélération des efforts financiers des collectivités et de l'Etat en faveur des dépenses d'investissement qui favorisent la transition sociale et écologique.

Plus de 280 000 euros pour des projets communaux

L'Agglomération Grand Paris Sud dispose d'un dispositif de fonds de concours permettant de contribuer au financement de projets communaux, mais aussi au fonctionnement des services publics des communes.

Ainsi, les élus de l'Agglomération ont voté ce mardi 25 juin l'attribution d'un fonds de concours à la commune de Combs-la-Ville. Ce fonds, qui s'élève à 172 000 euros, participera au financement des dépenses en électricité de l'ensemble des bâtiments communaux en 2023.

Les élus ont également approuvé l'attribution d'un fonds de concours d'un montant de 109 000 euros à la commune de Morsang-sur-Seine afin de compléter le financement des travaux d'aménagement du cimetière.

Un concours pour les jeunes entreprises

L'Agglomération souhaite organiser un concours entrepreneurial, afin de soutenir et valoriser les porteurs de projets et entrepreneurs du territoire.

Ce concours comporterait quatre catégories : une pour les porteurs de projet et les trois autres pour des jeunes entreprises immatriculées depuis moins de 3 ans.

Les catégories ont été choisies en accord avec les politiques publiques portées par Grand Paris Sud : l'insertion républicaine avec un prix « Coup de pouce » qui récompensera les entrepreneurs habituellement discriminés dans la création d'entreprises (habitants des QPV, jeunes, bénéficiaires de minimas sociaux...), la transition sociale et écologique au travers d'un prix dédié à une structure de l'économie sociale et solidaire (ESS) et la réindustrialisation et/ou décarbonation avec un prix récompensant une entreprise innovante.

Contact presse :

Guillaume Tallon – 06 23 29 01 56 – g.tallon@grandparissud.fr